

DELIBERATION CFVU 092-2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 4 novembre 2019.

Objet de la délibération : Création d'un E2O « Buddy System » - Direction de l'International

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie 12 novembre 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création de l'E2O est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

Fait à Angers, le 12 novembre 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire
de l'Université d'Angers*

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 21 novembre 2019

Structure organisatrice : Direction de l'International

§**Organisation E2O** : Semestre pair

§**Responsables pédagogiques** : Hélène BEAUMATIN DANVIG – Céline MARIE

§**Courriels** : buddysystem@univ-angers.fr

§**Capacité d'accueil** : 20

§**Volume horaire pour l'étudiant** : 6h en présentiel (réparties sur 2 séances de formation et lors de 2 évènements)

§**Horaire d'enseignement prévu**: Jeudi 17h00 – 18h00 (séances de formation), horaires des évènements communiqués ultérieurement.

§**Localisation des enseignements** : à définir (campus Belle-Beille)

§**Date de début des cours** : 16 janvier 2020 (17h-18h) réunion de formation obligatoire

§**Date de fin des cours (y compris évaluation)** : 10 mai 2020

§**Inscription : Préinscription obligatoire du 15 novembre 2019 au 15 décembre 2019** sur <https://buddysystem.eu/fr/>

§**Compétences à acquérir/ à valider** :

Cet E2O a pour but de valoriser l'engagement de l'étudiant en dehors de son cursus universitaire, c'est-à-dire sur son temps personnel. À ce titre, les heures en présentiel sont volontairement limitées.

Cet accompagnement consiste, pour le Buddy mentor (parrain / marraine), à accueillir et à accompagner un étudiant international pour un semestre ou une année.

Le parrainage entre un étudiant local, qui connaît bien l'UA et son environnement, et un étudiant de nationalité étrangère qui arrive à l'UA, permet d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers.

Des temps d'échanges conviviaux seront proposés par la direction de l'International et l'association AEGEE Angers au moins 1 fois par mois.

Cet E2o permet de développer des compétences en termes :

- d'écoute, de relationnel ;
- de capacité d'adaptation ;
- de promotion de l'interculturalité et du multiculturalisme.

§**Modalités de validation** :

L'évaluation sera effectuée sur la base :

- D'un dossier synthétisant l'expérience de parrainage et les compétences développées dans ce cadre,
- de l'assiduité aux réunions de formation du 16 janvier et du 5 mars,
- de la participation à 2 évènements conviviaux minimum organisés dans le cadre du Buddy system UA.

§**Informations complémentaires** :

Calendrier :

- 15 novembre 2019 au 15 décembre 2019 : Préinscription à l'E2O et création d'un profil complet Buddy mentor sur la plateforme <https://buddysystem.eu/fr/> (mentionner E2O dans le champ commentaire du profil)
- 16 janvier 2020: Réunion de formation (obligatoire)
- 20 janvier au 26 janvier 2020 : inscription sur l'ENT à l'E2O

Parrainage d'un étudiant international (Buddy system UA)

- 5 mars : Réunion de mi-parcours (obligatoire)
- 10 mai : date limite de retour du dossier